

AUTRES SERVICES DU MINISTÈRE

Outre la Direction du protocole, le Service de presse et le Service d'inspection, il existe au sein du ministère cinq autres services qui relèvent directement du sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

La *Direction de liaison (sécurité et renseignements)* constitue une voie de communication avec les autorités de la sécurité nationale en ce qui concerne les questions d'intérêt commun. C'est un service autonome chargé d'organiser et de voir à la sécurité du ministère au Canada et à l'étranger. De plus, la Direction assure la liaison avec les autres ministères et organismes qui doivent analyser des renseignements relatifs à la sécurité.

Le *Groupe d'analyse politique*, le *Centre des opérations* et le *Secrétariat central* ont été créés pour éviter, chacun à sa façon, que l'incohérence ou le manque de coordination annulent les avantages résultant d'une délégation de pouvoirs accrue et pour permettre à l'ensemble de l'organisation d'être toujours en mesure de satisfaire promptement les besoins de la politique gouvernementale. Ainsi, la création du Groupe d'analyse politique a coïncidé avec l'importance que l'on accorde actuellement à l'"analyse objective" dans l'élaboration et la coordination des nouvelles politiques étrangères. En plus de contribuer à la mise au point et à l'application de nouvelles méthodes de recherche en vue de l'établissement des prévisions et des politiques orientées vers l'avenir, le Groupe assure la liaison avec les institutions non gouvernementales, les sociétés savantes et les universités qui s'intéressent aux questions internationales. Le Centre des opérations assure un point de convergence des fonctions d'information et de coordination dans les cas de tension internationale qui mettent en jeu les intérêts du Canada comme, par exemple, à l'occasion de la crise indo-pakistanaise lorsqu'il a fourni des installations de travail et des moyens de communication, des renseignements émanant des organes d'information publique, des services de conférences, et des moyens audio-visuels pour les réunions d'information. Le Secrétariat central sert de secrétariat administratif et remplit des fonctions de liaison auprès du ministre et des hauts fonctionnaires du Ministère.

Enfin, le Ministère administre le *Bureau des recherches spéciales* qui est chargé de recueillir et d'analyser des renseignements sur les affaires économiques des pays étrangers.